



Société des Régates d'Agde et du Cap

Assemblée Générale Pour l'année 2020 Vendredi 26 Mars 2021

1-L'Assemblée Générale s'est tenue par visio-conférence à partir de 18h30.

L'émargement a été fait par la présence constatée sur GoToMeeting, 27 personnes connectées. Les votes ont eu lieu dans la semaine du 22 au 26 mars sur l'application BALOTILO : **47 votants sur 157 convocations envoyées, ce qui représentent 30% de participation. Le quorum est donc réuni.**

2-Proclamation des résultats du Challenge annuel 2020 par Hélène-Anne Matéo

22 bateaux ont été classés et récompensés au Trophée SORAC. Les bateaux se répartissent ainsi dans les différents groupes :

- C : 1 bat.
- D1 : 8 bat.
- D2 : 4 bat.
- D3 : 6 bat.
- R : 3 bat.

Les bateaux sont récompensés par un « Bon d'achat USHIP », la somme sera déposée sur un compte USHIP au nom du bateau. C'est USHIP qui préviendra les skippers.

Skippers et équipiers (ayant fait au moins 7 régates) recevront une polaire brodée SORAC, ce cadeau sera remis en main propre dès que nous pourrons nous revoir. Polaire sans manche bleu ciel pour les femmes et bleu marine pour les hommes.

3- Approbation du PV de l'Assemblée Générale 8 Février 2020

Vote par internet : 46 oui, 1 abstention

Le PV est adopté.

4- Rapport moral du Président Henri Roques

Nous remercions tous les présents pour leur participation à cette assemblée générale en visioconférence.

- Cette année 2020 a été très difficile pour nous tous...
- Malgré les restrictions, 12 régates ont pu être organisées : Hugues nous parlera des bons résultats obtenus !
- La régata l'Escalagde n'a pu avoir lieu. Par contre, le Brescou d'Or/IRC est un bon succès ainsi que la régata les Duos comptant pour le Championnat de ligue Duo.

SUBVENTIONS

- Pour l'Escalagde, nous avons reçu 3000 euros de la mairie d'Agde en 2020 : comme la régata n'a pas pu avoir lieu, la mairie a accepté que nous gardions cette subvention pour l'utiliser cette année.

SORAC Centre Nautique Avenue du Passeur Challies 34300 Le Cap d'Agde

Association sportive loi de 1901. Affiliée à la FFV sous le N°34011

Agréée Jeunesse et Sports N° S-005-2003. N° SIRET : 502 705 957 000 20

e-mail : secretariatsorac@orange.fr Président : 06 15 91 42 54

Site internet : www.soracagde.com

Facebook : <https://www.facebook.com/Soracagde>

- Comme convenu, nous avons bien reçu le jeu de 6 bouées pour marquer nos parcours
- Subvention de la ligue pour Oscar, notre nouveau bateau
- Christian Vayssière a fait le nécessaire auprès de la région et du département pour obtenir d'autres subventions.

ORGANISATION 2021

Nous avons profité de cette année pour continuer notre nouvelle organisation :

- Les adhésions, licences Sorac et inscriptions aux régates en ligne n'ont plus de secret pour vous
- Les informations par newsletters ou par SMS fonctionnent bien
- Le site de la SORAC a été repensé et redessiné et sur Facebook en début de confinement, nous avons lancé la régata de la truffade : cela nous a bien amusé et surtout le lien a été maintenu. Dommage ! Seuls quelques-uns ont joué le jeu...
- L'année dernière, j'avais envisagé de faciliter les inscriptions à nos régates et créer une base de données pour gérer nos adhérents : c'est chose faite. Avec la collaboration de Marc Legay, notre site s'est beaucoup enrichi. Toutes les données de nos régatiers sont maintenant enregistrées dans notre site. Vous pourrez vous inscrire directement pour nos régates. Le lien pour le paiement vers Helloasso est direct. Vos équipiers sont préenregistrés et les données seront exportées directement vers la FFV pour valider les régates. Un grand merci encore à Marc Legay.
- Cette année nous avons obtenu la reconnaissance « Association d'Intérêt Général ». Cela a pris 6 mois mais nous y sommes arrivés !
- Pendant cette période de confinement, les statuts de notre association ont été entièrement revus. Ils vous ont été soumis pour approbation à notre assemblée générale extraordinaire et ont été acceptés à l'unanimité des votes exprimés.
- En fin d'année 2020, la Ligue de voile a envoyé aux clubs un appel d'offre pour le financement d'un semi rigide essentiellement destiné aux clubs de voile légère. Bien que non concernés, nous avons malgré tout monté un bon dossier pour l'achat d'un bateau mouilleur et de sécurité pour notre club habitable. Ce dossier a été accepté et nous avons acquis notre nouveau bateau : un Antarès 7.60 : **OSCAR**.

POUR CETTE ANNÉE 2021

- Nous sommes soumis aux aléas de la pandémie. Nous reprendrons nos régates dès que ce sera possible. Tout est prêt pour cela et nous réorganiserons le calendrier en conséquence.
- Des entraînements le samedi seront organisés, si possible avec un instructeur
- Nous continuerons à développer la pratique compétitive en liaison avec la nouvelle commission voile habitable de la ligue, plus étoffée et disposant d'un vrai budget.
- Les aides aux coureurs sont maintenues
- Le trophée SORAC sera adapté en fonction de notre activité permise par les règles sanitaires
- De même, les projets sportifs pour cette année et l'année prochaine seront définis en fonction de notre visibilité future

L'EscalAgde

- Pour l'instant, en concertation avec les Catalans, nous partons du principe que la régata aura bien lieu.
- Elle sera certainement organisée avec le même protocole que celui mis en place pour nos régates de septembre et octobre derniers
- Aucune dépense ne sera engagée par les clubs avant les 15 jours précédents le départ.
- Les inscriptions sont ouvertes uniquement pour le bateau, celles des équipiers se feront au dernier moment. Au cas où nous ne pourrions pas régater, la totalité du montant de l'inscription sera remboursée.
- Il n'y aura pas de festivités, chaque bateau inscrit recevra un « panier du marin » très bien garni
- Cette année, l'EscalAgde est en grade 4 pour la FFV et elle compte pour le Championnat National de Catalogne.

NOS BÉNÉVOLES

- Ils sont toujours aussi disponibles et efficaces, ils sont dans les startingblocks. Ils recommenceront à aider pour permettre nos activités et ce, dès que cela sera possible. Un grand merci à tous.

- Un remerciement particulier à Michel Danjou et Roger Spech qui n'ont pas arrêté, d'une part d'entretenir Majesté pour sa mise en état en vue de sa vente et d'autre part d'adapter Oscar à nos besoins.

Merci à tous les participants à cette assemblée générale ordinaire, mais aussi si particulière

À bientôt sur l'eau
Nous l'espérons tous
Le plus tôt possible.

Vote du Rapport Moral approuvé à 98%

Le rapport moral du Président est approuvé.

5- Compte-rendu des activités sportives 2020 par Hugues Naudin

Pour la Sorac la saison 2020 a débuté le 1^o décembre 2019 et s'est terminée le 18 octobre 2020 avec une interruption du 17 mars au 5 septembre pour causes sanitaires. 22 épreuves étaient programmées...12 ont été organisées.

Participations aux Régates

La fréquentation aux régates est en baisse. Nous avons eu en moyenne 25,3 bateaux par épreuve contre 26,3 en 2019.

La participation a varié de 18 à 32 bateaux par épreuve. Régates où la participation a été la plus importante :

- Les Duos : 32 Bateaux,
- Régate des Rois : 27 Bateaux,
- Régate de la SNSM : 27 Bateaux,
- Le Brescou d'or : 27 Bateaux,
- Trophée de la Ville AGDE : 27 Bateaux,

Epreuve la moins fréquentée : La régates de Déconfinement ! 18 Bateaux.

Trophée SORAC 2020

Bateaux qui ont participés aux 12 épreuves de la SORAC :

- GIPSY 3,
- THEODORE,
- SUPER CHAT.

Bateaux qui ont participés à 11 épreuves :

- DUDULE,
- ELLENA III,
- FARFADET,
- FIVE,
- PASSION PARTAGEE,

Championnat National des Clubs

Etant donné l'impact de la crise sanitaire sur le calendrier des compétitions 2020, la FFVoile a décidé de ne pas officialiser au rang de Championnat de France les classements des clubs.

En remplacement le **challenge des Clubs été - automne 2020** a été créé avec comme vocation de valoriser l'engagement des clubs en faveur de l'organisation de régates locales (5C et 5B) et des pratiques compétitives via la prise en compte des résultats en régate

Ce challenge est calculé au moyen des formules du **Championnat de France des Clubs 2021**. Le nombre de régates prises en compte a été adapté à la situation. Il a été ouvert le 24 juin 2020 et a pris fin le 25 novembre 2020.

Classement du Challenge des Clubs Été – Automne 2020 / 410 Clubs classés

							Activité Sportive		Mobilisation		Performance	
Année	Discipline	Classement National	Pts	CODE	Classement Régional	Nb Coureurs	AS	AS%	Mobilisation		Performance	
2020	Hab.	11	31 046	34011	SORAC	93	10 000	32%	18 109	58%	2 937	9%
2020	Hab.	20	25 374	11011	Y.C. PORT LEUCATE	45	7 778	31%	16 492	65%	1 104	4%
2020	Hab.	33	19 691	34024	C N Palavas	87	6 667	34%	10 864	55%	2 160	11%
2020	Hab.	41	16 560	11007	GRUISSAN YACHT CLUB	40	5 556	34%	11 004	66%		
2020	Hab.	45	15 589	34029	ASBBvoile	68	8 889	57%	6 700	43%		
2020	Hab.	58	12 456	30001	S N GRAU DU ROI	52	4 445	36%	6 613	53%	1 398	11%
2020	Hab.	92	7 908	34051	LVM voiles	23			5 738	73%	2 170	27%
2020	Hab.	98	7 414	11004	C N NARBONNE P	21			7 414	100%		
2020	Hab.	101	7 223	34905	C N CAP D AGDE	11			4 812	67%	2 411	33%

Championnat Régional Individuel Fédéral 2020

Par Licencié : Sur 1113 coureurs classés.

Place	Licence	Nom	Prénom	Club	Ligue	Dpt	Pratiques	Bateaux	Points
1	0004692N	DAMBLE	JEAN LOUIS	SORAC	124	34	Hab.	IRC, OSIR	2622
2	0452873T	GASCONS	MARC	C N Palavas	124	34	Hab.	OSIR, SUR	2406
3	1174353K	STAHL	LAURENT	SORAC	124	34	Hab.	IRC, OSIR	2398
4	0525711R	COURSIERES	BERNARD	SORAC	124	34	Hab.	IRC, OSIR	2382
5	1032724E	LO PINTO	JEAN MARC	SORAC	124	34	Hab.	IRC, OSIR	2368
6	1338891D	LEGAY	MARC	SORAC	124	34	Hab.	IRC, OSIR	2302
7	1128042U	CAMPION	SERGE	GRUISSAN YACHT CLUB	124	11	Hab.	OSIR	2279
8	1124955D	COURTY	CHRISTIAN	C N Palavas	124	34	Hab.	IRC, OSIR	2274
9	0325742Q	CAUQUIL	HENRI	SORAC	124	34	Hab.	OSIR	2097
10	1374796E	PRUVOST	CEDRIC	SORAC	124	34	Hab.	IRC, OSIR	2096

Classement OSIRIS Façade Méditerranée

Par Licencié : Sur 2793 licenciés classés en Méditerranée

Place	Année	Licence	Ligue	CDV	Club	Nom Prénom	Points
1	2020	0452873T	124	34	C N Palavas	GASCONS MARC	999,6
2	2020	0004692N	124	34	SORAC	DAMBLE JEAN LOUIS	968,3
3	2020	0525711R	124	34	SORAC	COURSIERES BERNARD	885,1
4	2020	1174353K	124	34	SORAC	STAHL LAURENT	869
5	2020	0325742Q	124	34	SORAC	CAUQUIL HENRI	838,3
6	2020	1338891D	124	34	SORAC	LEGAY MARC	823,5
7	2020	1124955D	124	34	C N Palavas	COURTY CHRISTIAN	822,6
8	2020	1128042U	124	11	GRUISSAN YACHT CLUB	CAMPION SERGE	816,6
9	2020	1032724E	124	34	SORAC	LO PINTO JEAN MARC	784
10	2020	0524978C	124	34	SORAC	BOUZOL GILLES	778,3

Par Bateau / Skipper : Sur 702 bateaux classés en Méditerranée

Place	Année	Licence	Dept	Voile	Bateau	Type	Skipper	Points
1	2020	0004692N	34	FRA 39243	SCHEGGIA	SUN FAST 3200	JEAN LOUIS DAMBLE	968,2
2	2020	0525711R	34	FRA 792	FARFADET	SYMPHONIE Q	BERNARD COURSIERES	885,1
3	2020	1174353K	34	FRA 45002	SUPER CHAT	SUPER CHALLENGER MK3	LAURENT STAHL	869
4	2020	0325742Q	34	FRA 2928	LOU POUL	SUN FIZZ Q	HENRI CAUQUIL	838,2
5	2020	0524978C	34	FRA 22511	PASSION PARTAGEE	SURPRISE Q	GILLES BOUZOL	778,3
6	2020	0107975Z	6	FRA 42238	INDIGO	SURPRISE Q	MARK HOWELLJONES	758
7	2020	1183759H	34	FRA 39236	ZINZALA	FIRST 40.7 GTE	OLIVIER STORAI	738,5
8	2020	0456039R	11	FRA 37244	MIJANELLE 3	FIRST 35(2)GTE	PIERRE HENRI	656
9	2020	1139259D	34	FRA 39226	STEREDEN VAD 6	FIRST 42s7 course	JEAN-LUC CHAILLOU	636,5
10	2020	1230352S	34	FRA 44049	L'EMBEILLIE IV	DUFOUR 36 Performance	JEAN MARC BELHEURE	627,3

Championnat de Ligue DUO

72 bateaux ont participé à ce championnat. En raison des conditions sanitaires, seulement 3 épreuves ont eu lieu.

Dans le groupe HD2 sur 27 participants :

- Premier FARFADET,
- Deuxième PASSION PARTAGEE,
- Cinquième FIVE.

Dans le groupe HD3 su 17 participants :

- Quatrième SCHEGGIA,
- Sixième LOU POUL.

Dans le groupe HD4 28 participants :

- Premier AKKA,
- Quatrième L'EMBEILLIE IV
- Septième ZINZALA.

6- Régates 2021

Aucune info pour l'instant sur une date de reprise

7- Point sur les accords SODEAL/SORAC

Rien de changer pour cette année

8-Rapport, compte-rendu financier du Trésorier Marc Bazille et quitus

***Bilan 2021 au 31/12/2020 :** Voir tableau en annexe

***Présentation des comptes :**

Bonjour à tous,

C'est dans des conditions particulières que je m'adresse à vous ; la pandémie affecte aussi nos comptes.

Le confinement a fortement dégradé notre activité : moins de régates et annulation de l'Escalagde.

Néanmoins votre participation a été réconfortante.

Adhésion 2019 : 8970€ (S4502+E4380+88.5)

Adhésion 2020 : 8650€ (S4165+E4475+10)

Votre participation importante aux régates sans contact au Centre Nautique a montré votre envie.

Nous avons donc eu moins de recettes et dépenses ce qui a permis d'équilibrer les comptes.

Nous avons fait l'acquisition d'un nouveau bateau pour assurer l'avenir de notre indépendance sur l'eau. (Il faut au plus vite que Majesté trouve un nouveau propriétaire)

Cette opération n'a été possible que grâce à la Ligue de Voile qui a réalisé un montage financier et qui a participé pour 8694€ sur un montant de 33000€

Nous avons payé la première mensualité 10000€ en décembre ce qui eu pour conséquence d'inverser notre résultat 2020 qui est maintenant négatif de 4614€.

Il nous restera à payer pendant 3 ans un loyer de 4768 €.

Le budget 2021 a été bâti sur l'hypothèse d'une baisse de 20% y compris l'Escalagde. Il est prévisible que nous devons puiser dans nos réserves.

Il va falloir être très attentif pour équilibrer au mieux nos comptes en ajustant nos dépenses aux circonstances et envisager des économies si nos recettes diminuent. Néanmoins nous avons décidé de maintenir le montant actuel des adhésions et de vos inscriptions aux régates.

Nous comptons sur votre soutien pour assurer l'avenir du club grâce à vos adhésions et votre participation aux régates.

Approbation pour le quitus à l'unanimité

9- Budget prévisionnel 2021

Voir tableau en annexe

Budget prévisionnel adopté à l'unanimité

10- Le Conseil d'Administration a décidé de maintenir les tarifs actuels des cotisations pour 2022

11- Résultats de l'élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration

Il y avait 5 sortants et 1 démission donc 6 sièges à pourvoir.

6 Candidats dont 2 femmes ce qui fait que le CA comprendra 5 femmes (3 déjà élues + 2 nouvelles)

Les nouveaux membres élus sont :

Cathy COUDER

Michèle TARDY

Serge MAGNIER

Gérard RINGWALD

Gilles VAILLE

Marc LEGAY (élu pour 2 ans, fin du mandat du membre démissionnaire)

Dans les jours qui viennent le CA va se réunir pour élire le Bureau.

12 - Questions diverses

Aucune question n'a été envoyées seulement quelques remarques :

- Stéphane Louvel, membre sortant, souhaite dire qu'il ne s'est pas représenté au CA pour des raisons personnelles mais qu'il en garde un bon souvenir et qu'il reviendra bien sûr naviguer dès que ça sera possible.
- Olivier Storai nous informe que la régates « Au large de Saint -Tropez 2021 » est reportée au 3 juin 2021, une seule distance 400 nautiques et uniquement pour les duos ou les solos.

Plus de question ni remarque, **l'Assemblée Générale est terminée à 20h**

Le Président

Henri Roques

